

2, voie de Chaume
88260 LERRAIN
Tél : 03/29/07/53/18
Fax : 03/29/05/29/56

Mail : contact.sicotral@wanadoo.fr

Site internet : www.sicotral-vosges.com

SICOTRAL 2017

Calendrier de collecte des ordures ménagères en semaines paires

	Mai					Juin					Juillet					Août				
LUNDI	1*	8*	15	22	29	5*	12	19	26		3	10	17	24	31	7	14	21	28	
MARDI	2	9	16	23	30	6	13	20	27		4	11	18	25		1	8	15*	22	29
MERCREDI	3	10	17	24	31	7	14	21	28		5	12	19	26		2	9	16	23	30
JEUDI	4	11	18	25*		1	8	15	22	29	6	13	20	27		3	10	17	24	31
VENDREDI	5	12	19	26		2	9	16	23	30	7	14*	21	28		4	11	18	25	
SAMEDI	6	13	20	27		3	10	17	24		1	8	15	22	29	5	12	19	26	
DIMANCHE	7	14	21	28		4	11	18	25		2	9	16	23	30	6	13	20	27	

Jours fériés

Lundi 01/05/2017 : Les tournées 1 et 2 du lundi seront reportées au mardi 02/05/2017. La tournée initialement prévue le mardi sera décalée au mercredi 03/05/2017.

Vendredi 14/07/2017 : Les tournées 1 et 2 initialement prévues le vendredi 14/07/2017 seront avancées le jeudi 13/05/2017. La tournée initialement prévue le jeudi 13/07/2017 sera avancée au mercredi 12/07/2017.

	Septembre					Octobre					Novembre					Décembre				
LUNDI	4	11	18	25		2	9	16	23	30	6	13	20	27		4	11	18	25	
MARDI	5	12	19	26		3	10	17	24	31	7	14	21	28		5	12	19	26	
MERCREDI	6	13	20	27		4	11	18	25		1*	8	15	22	29	6	13	20	27	
JEUDI	7	14	21	28		5	12	19	26		2	9	16	23	30	7	14	21	28	
VENDREDI	1	8	15	22	29	6	13	20	27		3	10	17	24		1	8	15	22	29
SAMEDI	2	9	16	23	30	7	14	21	28		4	11*	18	25		2	9	16	23	30
DIMANCHE	3	10	17	24		1	8	15	22	29	5	12	19	26		3	10	17	24	31

Jours fériés

Mercredi 01/11/2017 : La tournée du mercredi sera reportée au jeudi 02/11/2017.

Lundi 25/12/2017 : Les tournées 1 et 2 seront reportées le mardi 26/12/2017. La tournée initialement prévue le mardi sera décalée au mercredi 27/12/2017.

■ Tournée 1 : Fontenoy le Château, Bains les Bains : Centre, Les Fontenelles, La Terre Chaudot, Le Raval, La Vieille Chaussée et La Rappe (Grande route), Le Magny, Montmotier, Trémonzey, Les Trémours et les Voivres : uniquement La RD 434 et La Cense de l'anneau.

■ Tournée 2 : Monthureux sur Saône, Mont de Savillon, Lironcourt, Châtillon sur Saône, Grignoncourt, Senaide, Ainville, Fouchécourt, Isches et Mont lès Lamarche.

■ Les Vallois, Sans Vallois, Pont les Bonfays, Frenois, Bainville aux Saules, Légéville et Bonfays, Pierrefitte, Ville sur Illon, Les Ableuvenettes, Célivécourt et Adompt, Begnécourt, Hagécourt, Maroncourt, Velotte et Tatignécourt et Racécourt.

■ Dommartin les Vallois, Esley, Senonges, Dombasle devant Darney, Bonvillet, Relanges, Belmont les Darney, Nonville, Bleurville, Viviers le Gras, Provenchères les Darney et Saint Baslemontr.

■ Charmois L'Orgueilleux, Harol et Dommartin aux Bois.

■ Tournée 1 : Grandrupt de Bains, Gruy-lès-Surances, Hautmougey, Le Pont du Coney, Le Clerjus centre et tous les hameaux, La Chapelle aux Bois : uniquement Les Grands Prés, Les Aulnoux, Hautdompré, Le Haut de la Côte, La Côte d'Haudompré, la Ferme Aventure et Bains les Bains : uniquement le Pré Sergent.

■ Tournée 2 : Claudon, Martinville, Regneville, Ameuvelle, Godoncourt, Fignevelle, Les Thons et Saint Julien.

2, voie de Chaume
88260 LERRAIN

Tél : 03/29/07/53/18

Fax : 03/29/05/29/56

Mail : contact.sicotral@wanadoo.fr

La collecte des ordures ménagères

- Votre bac à ordures ménagères doit être sorti la veille de la collecte, le camion passe à partir de 4h00 du matin et n'a pas d'horaire fixe.
- Nous vous demandons d'avancer votre bac au bord du trottoir ou au point de regroupement, vérifier qu'il est bien visible pour être collecté.
- La collecte peut être perturbée en période hivernale (verglas, neige) ou en raison de panne. Merci de laisser votre bac sorti tant que le camion n'est pas passé, il se peut que la tournée prenne du retard. Si celle-ci devait être décalée, vous serez prévenus par votre commune.
- Les changements de jours de collecte suite aux jours fériés apparaissent sur le calendrier.
- Les sacs déposés à côté du bac ne sont pas collectés, si vous remarquez que votre bac n'est pas approprié à votre production de déchets, n'hésitez pas à nous contacter afin d'en obtenir un convenable.
- Merci de mettre vos déchets en sac fermé et non en vrac, cela est gênant pour le vidage surtout en hiver.

En cas de déménagement :



Merci de nous en informer ainsi que votre commune afin de procéder aux changements nécessaires à la facturation et à la collecte des ordures ménagères.

SICOTRAL

2017

Informations

1, 2, 3 Triez !

Dans le conteneur verre nous déposons :

Uniquement les bocaux, pots, verrines et bouteilles en verre.



Ne pas déposer dans ce conteneur :

Les bouchons, les capsules, les couvercles, le verre culinaire, la vaisselle en verre, les miroirs, les vitrages, la faïence, la porcelaine, la céramique, les ampoules ou néons.



Dans le conteneur mélange nous déposons :

Bouteilles et flacons en plastique, papiers, journaux, magazines, cartonnets, brique alimentaires, boîtes de conserve, canettes en aluminium et aérosols.



Tous les plastiques ne sont pas recyclables.

Les sacs plastiques et les films plastiques enveloppant les revues et les emballages, les pots de yaourts, les gobelets ou encore les barquettes sont à déposer dans votre bac à ordures ménagères.



Seuls les bouteilles et flacons se recyclent !

Inutile de laver vos emballages avant de les jeter, bien les vider suffit amplement, déposez-les en vrac et non imbriqués dans le conteneur.

Les déchetteries

Elles sont ouvertes de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Fermeture : le Lundi à Bains les Bains, le Mardi à Lamarche, le Mercredi à Dompierre, le Jeudi à Darney, les Dimanches et jours fériés.

Mont de Savillon :

Elle est ouverte le Lundi, Mercredi, Vendredi de 13h30 à 17h00, le Mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le Samedi de 8h30 à 12h00.

Les déchets acceptés :

Dans les bennes :

Les déchets verts, les cartons, les encombrants, la ferraille, les meubles, le plâtre, le bois et les gravats.

Rappel : Les ordures ménagères ne sont pas acceptées.



Dans les conteneurs :

Le verre d'emballage, le papier, les briques alimentaires, les bouteilles et flacons plastiques et les boîtes métalliques.

Les textiles : (même usés, en sacs, propres et secs)

Les vêtements, chaussures, linge de maison, peluches, jouets non électriques et la maroquinerie.

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques :

Gros et petits électroménagers (froid et hors froid), écrans et les petits appareils ménagers : téléphone portable, fer à repasser, radio réveil, console de jeux ...



Les Déchets Spécifiques :

Les produits phytosanitaires, solvants, peintures, acides, emballages souillés, batteries, piles, accumulateurs, l'huile de vidange et de friture, filtres à huile, néons et les ampoules.



En cas d'apport important, merci de prévenir le SICOTRAL 48h à l'avance afin de mettre des bennes en conséquence.